

DEPARTEMENT DU GERS

**Communauté de Communes
DES COTEAUX ARRATS GIMONE**

Envoyé en préfecture le 15/12/2015
Reçu en préfecture le 15/12/2015
Affiché le 
ID : 032-200042372-20151208-2015_12_079-DE

DELIBERATION du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date convocation : 26/11/2015
Date de séance : 08/12/2015
Date d'affichage : 15/12/2015
Numéro d'ordre : 2015-12-079

Nombre de conseillers		
Exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
58	49	56

L'an deux mille quinze, le mardi 8 décembre, le conseil communautaire légalement convoqué, s'est réuni en la commune de Betcave-Aguin, en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre DUFFAUT.

Etaient présents : Pierre DUFFAUT, Jean Claude BADY, Christophe MEAU, Stéphanie CORNEILLE, Michel ANGELE, André PICCIN, Jacqueline LOUSSIGNAN (suppléante de Françoise DASTUGUE), Jacques SERIN, Daniel DANFLOUS, Sergine AGEORGES, Daniel ZAÏNA, Brigitte SAINT MARTIN, Gérard ROHRIG, Chantal CASASOLA, Jean CERDA, Sylvie VARIN, Jean Claude DUFFAUT, Régis DARIES, Véronique CASTEX, Sylvie LAFFORGUE, Bruno GABRIEL, Sandrine DEDIEU, Georges DE LORENZI, Pierre MUN, Pierre ROUMEGUERE, Georges DALLIES, Gérard FAURE, Arnaud WADEL, Bruno BODART, Éric ANGELE, Evelyne BURGAN DELMAS, Jean Luc BOAS, Gérard ARIES, Jacques BORTOLUSSI, Jean Michel VERNIS, Chantal LABEDAN, Francis CHABROL, Francis LAGUIDON, Joël BERNADOT, Pierre TRUILLE BAURENS, Guy de GALARD, Francis DUMONT, Éric BALDUCCI, Paul BURGAN, André LAFFONT, Séverine CARCHON, Éric TRUFFI, Fabrice POURCET, Claude SOLLES VIDOU (suppléant de Bernard MONLIBOS).

Le quorum est atteint

Etaient absents: Christophe LABBE, Pierre AIROLDI.

Etaient absents excusés avec procuration :

Philippe DUDEZ a donné procuration à Christophe MEAU.
Catherine HEURTEUX a donné procuration à Stéphanie CORNEILLE.
Alain de SCORRAILLE a donné procuration à Jean Claude BADY.
Claire BRIAT a donné procuration à Pierre DUFFAUT.
André MARQUISSEAU a donné procuration à Joël BERNADOT.
Jean Pierre SALERS a donné procuration à Francis DUMONT.
Alain CARRIERE a donné procuration à Éric BALDUCCI.

Secrétaire de séance : Éric BALDUCCI

Objet : Désignation des membres siégeant au GAL LEADER

Le Pays Portes de Gascogne, associé avec le Pays d'Auch ont présenté un nouveau programme LEADER à la Région pour la période 2015-2020.

Les programmes Leader fonctionnent avec des Groupes d'Action Locale (GAL), composés d'élus du territoire et de la société civile dont le rôle est l'examen des demandes d'aide et décider de leur recevabilité.

Chaque Communauté, membre du PETR doit désigner 4 membres (2 titulaires et 2 suppléants) pour siéger au sein du collège « public ».


Monsieur le Président propose, sur avis du Bureau, les candidatures de Michel ANGELE et Jacques SERIN, déjà membres titulaires en tant que représentants communautaires siégeant au PETR et de désigner comme membres suppléants Sylvie LAFFORGUE et Gérard ARIES.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, les membres du conseil communautaire, à la majorité, moins les abstentions des candidats concernés,

- Désignent en qualité de titulaires : Michel ANGELE et Sylvie LAFFORGUE en tant que représentants communautaires siégeant au PETR,
- Désignent en qualité de suppléants : Sylvie LAFFORGUE et Gérard ARIES.

Ainsi fait et délibéré les jour mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme




Monsieur le Président de la Communauté de Communes
des Coteaux Arrats Gimone
DUFFAUT Pierre